



HAL
open science

Le devenir de la commanderie d'Avallieur à l'époque hospitalière

Cédric Roms, Stéphane Venault, Geert Verbrugghe

► **To cite this version:**

Cédric Roms, Stéphane Venault, Geert Verbrugghe. Le devenir de la commanderie d'Avallieur à l'époque hospitalière. Les templiers dans l'Aube. Cycle de conférences organisé dans le cadre de l'exposition "Templiers. Une histoire, notre trésor", La Vie en Champagne, pp.243-278, 2013. halshs-01623798

HAL Id: halshs-01623798

<https://shs.hal.science/halshs-01623798>

Submitted on 21 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cédric Roms

avec la collaboration de Stéphane VENAULT et Geert VERBRUGGHE

Le devenir de la commanderie d'Avalleur à l'époque hospitalière

La Champagne constitue le berceau des fondations templières en Occident. En effet, lors du Concile de Troyes en 1128, le pape Honorius II est sollicité par le roi de Jérusalem pour recevoir le champenois Hugues de Payns et pour lui accorder la fondation de l'Ordre des pauvres chevaliers du Christ, qui deviendra l'Ordre du Temple.

La commanderie d'Avalleur, serait la cinquième plus importante maison templière auboise, est implantée sur un plateau dominant la vallée de la Seine à l'extrémité orientale du hameau homonyme, situé à 2 km du bourg médiéval de Bar-sur-Seine. De nombreux témoins de l'occupation templière puis hospitalière sont encore visibles sur le site comme la chapelle et le corps de logis. Outre les fouilles engagées par F. Gilet dans la première moitié des années 1990, deux opérations d'archéologie préventives ont été menées par l'AFAN en 1998 et 2000. La première réalisée par G. Verbrugghe portait sur le suivi des travaux de drainage de la chapelle ¹. Elle a permis la mise au jour de sépultures, témoignant ainsi de la présence d'un cimetière méconnu. S. Venault est quant à lui intervenu sur le bâti du corps de logis ². Si nous évoquerons succinctement les résultats de la première de ces deux interventions

1. Geert VERBRUGGHE, Lola BONNABEL, Bar-sur-Aube (Aube), *Commanderie d'Avalleur. Rapport de suivi archéologique de travaux*, Châlons-en-Champagne (AFAN/DRAC Champagne-Ardenne), 1998, 81 p.

2. Stéphane VENAULT, *Bar-sur-Seine (Aube). Pré-étude du bâti de la commanderie d'Avalleur*, Moulin-lès-Metz (AFAN), 2000, 29 p.

archéologiques, nous insisterons tout particulièrement sur ceux de la seconde, que nous avons complétés par des observations réalisées dans le cadre de cet article ³.

I. Rappel historique ⁴

L'histoire de la commanderie d'Avalleur comporte de nombreuses lacunes; en premier lieu sa date de fondation. En effet, il est traditionnellement admis que la création de la commanderie remonte à une donation aux templiers de terres et droits à Avalleur par le comte de Bar-sur-Seine, Manassès, en 1167. Or cet acte, vu par J. Vignier au ^{XVII}^e siècle, n'est plus conservé ⁵. V. Alanièce et F. Gilet avancent, quant à eux, l'hypothèse que la fondation de la commanderie soit l'œuvre du seigneur d'Avalleur. En effet, une confusion a pu être faite par les historiens du ^{XIX}^e siècle «entre les seigneurs Milon de Bar-sur-Seine et Milon d'Avalleur, ainsi qu'entre Manassès de Bar-sur-Seine et Manassès d'Avalleur» ⁶. Le premier texte concernant la commanderie date de 1172 lorsque qu'un dénommé Evrard dit le Cerf donne aux templiers des terres à Polisot ⁷.

Le ^{XIII}^e siècle marque l'expansion de la commanderie avec un accroissement de ses possessions grâce à différentes donations. Centre d'un domaine agricole, les biens de la commanderie s'étendent sur 25 km du nord au sud et sur 30 km d'est en ouest. Les templiers exploitent et gèrent des forêts à Batilly, à Buxières et à Arreles, des vignes à Buxières et Polisot où ils ont installé un pressoir. Ils possèdent également un moulin à vent à Avalleur ainsi que des moulins hydrauliques sur l'Arce, à Buxières, et sur la Seine, à Besace. À cela il faut ajouter des terres mises en culture et en

3. Nous tenons à remercier ici les agents du Service Local d'Aménagement de Bar-sur-Seine (CG de l'Aube) et des Archives départementales de l'Aube qui nous ont permis l'accès à la commanderie, V. Marchaisseau (Inrap) pour ses remarques et corrections ainsi que Cl. Colleté (Association géologique auboise) pour la détermination des pierres à bâtir mises en œuvre.

4. Nous n'ébaucherons qu'une brève histoire de la commanderie d'Avalleur, renvoyant les lectrices et les lecteurs soucieux d'approfondir leurs connaissances de cet établissement à l'ouvrage écrit par V. Alanièce et F. Gilet (Valérie Alanièce, François Gilet, *Les templiers et leurs commanderies. L'exemple d'Avalleur en Champagne*, Langres, 1995 (Dominique Guéniot), 276 p).

5. Valérie ALANIÈCE, François GILET, *Les templiers et leurs commanderies...*, p. 52.

6. *Ibid.*, p. 54.

7. *Ibid.*, p. 52.

8. Voir note page suivante.

pâturage. Une partie des revenus de la commanderie provient aussi de l'élevage avec un cheptel de moutons et de porcs ⁸.

Outre les revenus liés à l'exploitation agricole, les templiers d'Avalleur tirent une partie de leurs ressources des rentes et droits divers qu'ils détiennent sur plusieurs seigneuries: droits d'usage des fours banaux d'Avalleur et de Buxières, droits d'exploitation des forêts et de pâturage auxquels il faut ajouter la perception du cens, de la taille et de la mainmorte. Les templiers tirent un important revenu de la dime des paroisses d'Arrelles, de Lingey, de Villiers-Merderel et de Buxières et, à partir de 1300, de celles de Serre-lès-Montceaux, de Saint-Parres[-les-Vaudes], de Courgelains et de la prévôté d'Isle[-Aumont]. Par ailleurs, les comtes de Bar-sur-Seine ont accordé aux templiers d'Avalleur une rente annuelle de 30 livres ⁹. Ils ont de plus le droit de haute, moyenne et basse justice sur leurs terres.

Comme pour toutes les autres commanderies d'Occident, une partie des revenus d'Avalleur part en Terre Sainte que ce soit par le versement de « responsiones » au commandeur de Jérusalem ¹⁰ ou bien par l'exportation de bois, de chevaux, d'armes, de céréales, d'étoffes...

À l'issue du procès et de la suppression de l'ordre en 1312, les biens des templiers reviennent aux hospitaliers. Ces derniers prennent alors possession des terres et revenus de la commanderie d'Avalleur, ce qui ne change en rien son fonctionnement. À l'initiative du commandeur Jean de Choiseul (1510 à 1526) les bâtiments d'Avalleur sont modifiés.

II. Organisation et évolution des bâtiments de la commanderie d'Avalleur

L'organisation de la commanderie médiévale est mal connue: une partie des bâtiments a été détruite au fil des siècles et les sources historiques sont peu parlantes, il faut donc s'appuyer sur les données

8. François GILET, « La vie quotidienne dans une commanderie rurale: l'exemple d'Avalleur en Champagne », dans Arnaud Baudin, Ghislain Brunel et Nicolas Dohrmann (dir.), *Templiers. De Jérusalem aux commanderies de Champagne*, Paris (Somogy éditions d'art), Troyes (Archives départementales de l'Aube), 2012, p. 122-127.

9. *Ibid.*

10. Valérie ALANIÈCE, François GILET, *Les templiers et leurs commanderies...*, p. 52.

archéologiques. De cette première phase, subsistent le grand corps de logis contemporain de la fondation de la commanderie (fin du XIII^e siècle) ainsi que la chapelle construite dans le premier quart du XIII^e siècle (*fig. 1*)¹¹. Cette dernière n'a subi que peu de modifications au cours des siècles¹² : il s'agit d'une construction orientée, de plan rectangulaire, à nef unique de 19,70 m de long sur 6,20 m de largeur (hors œuvre), présentant une hauteur totale de 8,56 m.

En outre, les textes modernes du XVIII^e siècle désignent la partie de la commanderie où se trouvent les bâtiments d'habitation et la chapelle sous le nom de « donjon »¹³. Faut-il voir dans ce nom, la persistance du souvenir de la présence au Moyen Âge d'une grosse tour, témoin du caractère militaire de la commanderie ? En l'état actuel des connaissances, seules les sources modernes¹⁴ permettent de se faire une idée de l'organisation des bâtiments de la commanderie avant les destructions du XIX^e siècle.

2.1 La commanderie moderne

Le plan terrier de 1695 (*fig. 2*) permet d'appréhender l'organisation de la commanderie, désignée sous la lettre R, à la fin du XVII^e siècle.

2.1.1 La clôture

Les bâtiments de la commanderie sont alors ceints d'un mur, figuré sur le plan par un simple trait. Il part de l'extrémité orientale de l'aile sud vers le nord ; le retour vers l'ouest est masqué par la chapelle, mais il semble se poursuivre jusqu'au mur pignon de l'aile nord. L'enceinte continue alors vers le nord (elle est percée sur ce segment d'une porte) pour se diriger vers le mur de la grange qu'elle contourne pour repartir, vers le sud, en direction de la poterne où elle semble s'arrêter. L'accès à la commanderie se fait en deux points. Depuis le nord, en provenance de Bar-sur-Seine, par

1. Kateline DUCAT, *La chapelle de la commanderie templière d'Avallieur, en Champagne méridionale. Étude archéologique du bâti maçonné et de la charpente*, Paris (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), 2 vol.

12. Nous renvoyons les lecteurs et lectrices à l'ouvrage de V. Alanièce et F. Gilet cité précédemment et à l'étude du bâti réalisée par K. Ducat.

13. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, 1762.

14. Plan terrier de 1695, Arch. dép. Aube, 31 H 5*, f° 17 v°-18 r° ; visites du XVIII^e siècle, Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, 1762.

le chemin de la Commanderie qui conduit à une ouverture aménagée dans le mur de clôture ouvrant sur la basse-cour. Depuis le sud, par le chemin de Villemorien, on pénètre dans la même cour après avoir franchi une première porte, puis une seconde flanquée de deux tours dont seule la tour occidentale figure sur le plan bien que la tour orientale soit toujours en élévation. Deux espaces distincts apparaissent sur ce plan : la basse-cour qui regroupe les bâtiments à vocation agricole au nord et le « donjon » qui comprend alors le grand corps de logis avec ses deux ailes et la chapelle encadrant une cour ¹⁵.

2.1.2 La basse-cour

Dans la basse-cour, se trouvent une grange et un pigeonnier. Sous réserve de la précision du plan de 1695, la grange mesurerait une trentaine de mètres de long pour une largeur d'une vingtaine de mètres. On y accède par une grande porte cochère dont les visites du XVIII^e siècle précisent qu'elle est à deux battants « dans laquelle il y a un guichet » ¹⁶. Au XVIII^e siècle, la grange, à la couverture de paille, est flanquée de deux écuries ¹⁷. Rien ne permet de savoir si le bâtiment est construit en pierre ou bien à pan de bois. Des bâtiments similaires sont connus pour d'autres maisons templières : la grange de la commanderie de Sainte-Vaubourg mesure, hors œuvre, 30 m de long pour une largeur de 17 m, tandis que celle de la commanderie d'Ivry-le-Temple possédait deux granges dont l'une mesure 50 m de long ¹⁸.

Au milieu de la basse-cour, se trouve un pigeonnier, non figuré sur la vue de 1695, de plan carré bâti en moellons calcaires. Les pigeons nichaient dans des poteries de terre cuite prises dans la maçonnerie du premier étage. Un poulailler se trouve au rez-de-chaussée ¹⁹.

15. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1762.

16. Petite porte pratiquée dans une porte monumentale ; Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1762, p. 18 ;

17. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 17 v^o.

18. Michel MIGUET, « La commanderie, cadre de vie et architecture », dans Arnaud Baudin, Ghislain Brunel et Nicolas Dohrmann (dir.), *Templiers...*, p. 110-115.

19. Valérie ALANIÈCE, François GILET, *Les templiers et leurs commanderies...*, p 201 ; Arch. dép. Aube. 31 H 280, 1747, fol. 17 r^o.



Fig. 1 - Vue aérienne de la commanderie d'Avaluier.

© Didier Guy.



Fig. 2 - Extrait du plan terrier de 1695

Arch. dép. Aube, 31H5*, f° 17v°-18r°. Photo N. Mazière, Arch. dép. Aube.

2.1.3 «Le donjon»

On apprend de la visite de 1762 que l'on accède au «donjon», depuis la basse-cour, par une porte à «deux battants joignant la chapelle»²⁰; fermant probablement une galerie aménagée entre le mur pignon de l'aile septentrionale et le pignon de la chapelle²¹.

Les maçonneries de l'aile nord, large de 9 m, ont été reconnues lors de travaux dans la cour²² et lors du suivi réalisé par G. Verbrugghe²³. Cette aile abrite au XVIII^e siècle la cuisine de la commanderie, une salle à manger, deux chambres dont celle de «messieurs les commandeurs»²⁴.

À cette période, le grand corps de logis comporte lui aussi une cuisine et une petite salle à manger ainsi que plusieurs pièces dont une chambre pour les domestiques. Ce bâtiment d'habitation abrite en 1747 un four, une petite chambre à lessive et une petite laiterie²⁵. La dernière aile, celle au sud, abrite en 1762 trois écuries et un rang à porcs²⁶. Tous ces bâtiments possèdent des greniers. Un dernier élément, témoin du pouvoir de haute justice de la commanderie, se situe à l'extrémité orientale de l'aile sud. Il s'agit d'une tour dont le rez-de-chaussée est occupé par la prison et au-dessus de laquelle se trouve la chambre du gardien.

2.2 La ferme à l'Époque contemporaine

Entre les visites du XVIII^e siècle et le cadastre de 1836²⁷, l'organisation des bâtiments a été fortement modifiée. La grange et l'aile nord de la commanderie ont disparues, la tour ouest de la poterne est détruite au profit d'un bâtiment rectangulaire. Le grand corps de logis et l'aile sud sont toujours en élévation, de même que le pigeonnier. Deux nouveaux bâtiments viennent s'appuyer perpendiculairement à la chapelle, au nord et au sud, fermant ainsi le site à l'est.

20. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1762, p. 9.

21. « nous avons remarqué que la galerie qui est au devant de la ditte chapelle. Les murs en ont été réparé et les charpente faite toute a neuf, que la couverture en thuille a été pareillement faite a neuf de même que les bordures et fraïtieres » Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 9 r^o-v^o.

22. Valérie ALANIÈCE, François GILET, *Les templiers et leurs commanderies...*, p 188.

23. Geert VERBRUGGHE, Lola BONNABEL, Bar-sur-Aube (Aube), *Commanderie d'Avalleur...*, p 25.

24. Arch. dép. Aube, 31H280, 1747, 12 r^o, 1762, p. 9.

25. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 12 r^o-v^o.

26. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1762, p. 15.

27. Arch. dép. Aube, 03 P 5186-5193, Bar-sur-Seine, section G, feuille 3.

Aujourd'hui, seuls subsistent le grand corps de logis, la chapelle et la partie occidentale de l'aile sud. Les bâtiments de la ferme figurant sur le cadastre de 1836 sont ruinés de même que le pigeonnier.

III. Un cimetière?

Bien qu'aucune source historique ne semble ni figurer ni faire mention d'un cimetière, le suivi de 1998 a révélé un espace funéraire au niveau de la porte nord de la chapelle. Un minimum de quatorze individus, dont huit en position primaire, a été identifié dans l'étroite tranchée. Les observations stratigraphiques ont mis en évidence trois niveaux successifs de sépultures, tous postérieurs à la construction de la chapelle. Dans l'état, il n'est malheureusement pas possible de préciser davantage leur période d'inhumation.

Les enfants, au nombre de neuf, sont fortement représentés; les très petits sont majoritaires (six de moins de 2 ans). La proximité de la chapelle en fait un lieu d'inhumation privilégié pour les enfants; ce phénomène est attesté dans de nombreux cimetières médiévaux.

Les défunts étaient le plus souvent entourés d'une enveloppe textile et probablement déposés dans des cercueils trapézoïdaux pour les premières phases représentées, puis rectangulaires à la fin de l'utilisation de cet espace funéraire. Leur tête devait bénéficier d'un moyen de contention spécifique pour être maintenue face vers le haut. Les membres supérieurs sont en position basse, les mains le plus souvent en avant du bas ventre ou des hanches. Il est possible que l'on ait d'abord préféré des positions symétriques des membres supérieurs, cette tendance disparaissant avec le temps. Deux enfants décédés autour de la naissance ont semble-t-il été déposés en position fœtale, enveloppés d'une pièce de tissus épinglée sur le côté gauche et disposés dans un même petit cercueil rectangulaire.

Bien que l'un d'entre eux se soit remis des coups d'un objet tranchant qu'il a reçu sur le crâne, ces défunts présentent un état sanitaire que l'on peut attendre d'une population rurale et ne semblent pas issus d'un milieu privilégié. En l'absence de tout indice de sélection, on peut conclure que les personnes inhumées correspondent probablement à la population locale: des habitants du hameau ou les servants de la commanderie. Sous réserve d'une étude approfondie, aucune source écrite n'apporte de précisions quant aux défunts et/ou quant à la nature de cet espace funéraire.

Bien que son extension reste inconnue, cette intervention préventive révèle ainsi un aspect méconnu du site d'Avallieur, aspect peut-être à confronter aux observations réalisées autour de la chapelle de la commanderie de Payns ²⁸.

IV. Le grand corps de logis

L'étude des maçonneries a fait apparaître plusieurs états significatifs de l'évolution de l'édifice. Celui-ci, orienté nord/sud, se développe sur 48 m de long pour 9 m de large (7 m hors œuvre) et son faîtage atteint 10 m. Une tour circulaire se trouve dans l'angle formé par le gouttereau ouest et le refend 9 (*fig. 3*).

4.1 Description du parement et analyses des élévations extérieures

4.1.2 Les murs gouttereaux 100 et 400

Les façades est (100) et ouest (400) sont contemporaines (*fig. 4*). Les murs sont maçonnés de moellons en calcaire sublithographique à cassure conchoïdale gris à beige.

La dimension du matériau varie du petit au moyen appareil avec des longueurs de blocs qui passent de 10 à 35 cm. Les moellons ne présentent pas de trace d'outil particulier. Leur tête à juste été grossièrement équarri au marteau têté. Les seules traces d'outil repérées ont été laissées par une bretture sur des blocs formant des ouvertures (montant de fenêtre ou de porte). Le mode d'assemblage des moellons est irrégulier avec des assises dont la hauteur varie entre 8 et 18 cm. Les lits de pose ne sont pas rectilignes et présentent des ruptures et des rattrapages d'assises fréquents, avec incrustation par endroits d'éclats calcaires dans des joints d'épaisseur variable. Le liant utilisé est un mortier beige fin assez homogène et compact contenant de petites inclusions de chaux blanche et des taches marron orangé. Le même appareil est utilisé pour les murs de la cave, le mur pignon sud, les refends 7 et 8.

28. Yves GOURGOUSSE, Payns. Aube. « Les Petits Hôpitaux ». *Rapport de sondages*; Châlons-en-Champagne (DRAC Champagne-Ardenne), septembre 1998, p. 4; *fig. 2 et 4*.

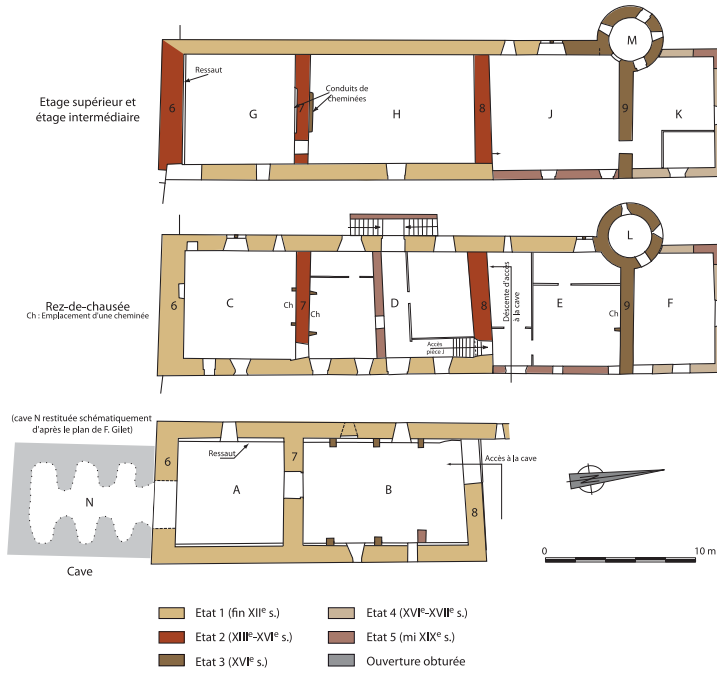


Fig. 3 - Plan schématique des différents niveaux.
Relevés S. Venault, DAOS Venault, C. Roms, INRAP.

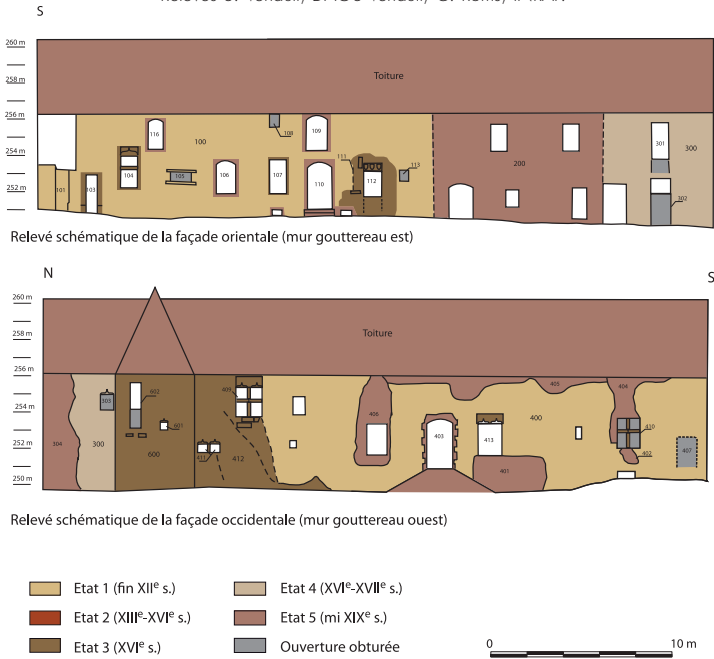


Fig. 4 - Relevé des façades des murs gouttereaux.
Relevés S. Venault, DAOS Venault, C. Roms, INRAP.



Fig. 5 - Façade orientale vue depuis le nord.
Cliché C. Roms, INRAP.



Fig. 6 - Tour de la façade occidentale.
Cliché C. Roms, INRAP.

Le mur 100

La façade orientale (100) est ajourée d'ouvertures récentes en briques telles 106, 109, 110 et 116 (*fig. 5*). D'autres percements remontent cependant au début du XVI^e siècle. C'est le cas de la fenêtre 107 qui est encadrée de moulures croisées à bases prismatiques, mais aussi de l'étroite fenêtre 104. Celle-ci est décorée à sa base de moulures prismatiques, renforcée à mi-hauteur d'une traverse chanfreinée et surmontée d'un linteau sculpté d'une accolade. Cette fenêtre n'est pas contemporaine du reste du parement 100. La porte 103, également de facture ancienne, pourrait être contemporaine des fenêtres (1^{ère} moitié du XVI^e siècle). Le mur témoigne également de reprise et de réfections diverses telles les ouvertures bouchées 101, 105, 108, 113. La fenêtre 112 est surmontée d'un linteau de porte sur lequel sont sculptés trois blasons dont deux aux armes de Jean de Choiseul. Ce linteau se trouve en position secondaire au-dessus de la fenêtre – initialement une porte comme en témoigne la fuite des montants (111) vers le sol et une rupture dans les assises. Le percement de cette porte a dû condamner l'ancienne ouverture.

Le mur 400

La façade ouest (400) est ajourée de diverses ouvertures pratiquées à des périodes différentes. Les plus récentes sont la porte 403 et la fenêtre 406 qui correspondent à des aménagements du XIX^e siècle. Les fenêtres 410, 409, 413 sont plus anciennes (début XVI^e siècle) ; elles sont dotées de croisillons, conservés sur deux d'entre elles. Dans l'épaisseur du mur, l'ébrasement des fenêtres est couvert d'un arc qui vient buter contre un linteau extérieur qui est lui-même sculpté d'une double accolade. Ce linteau a disparu au-dessus de 410 du fait d'une importante reprise réalisée autour de la baie.

Sous la fenêtre 409 le mur paraît avoir fait l'objet d'une importante reprise comme le montre l'emploi de matériaux distincts et des ruptures dans l'alignement des assises (412).

4.1.2 La tour (600)

Le parement de la tour est irrégulier de même les calcaires mis en œuvre sont hétérogènes (*fig. 6*). La construction de cette tour est à l'origine de la reprise 412, dans le mur gouttereau occidental.

La paroi est percée de diverses ouvertures. Le rez-de-chaussée est éclairé par une petite baie surmontée d'une accolade destinée non seulement à

éclairer la pièce mais sans doute aussi à évacuer les fumées. Deux canonnières percent le mur vers le sud pour l'une et vers le nord pour la seconde. Elles sont constituées de deux imposants blocs superposés qui confèrent à l'ébrasement extérieur une forme triangulaire. Les ouvertures extérieures sont quant à elles ovales. Ce type de canonnières pourrait remonter à la première moitié XVI^e siècle.

L'étage est percé de deux petites fenêtres, l'une au nord et l'autre au sud, mais également d'une porte étroite transformée en fenêtre (601). À la base de la porte, sont conservés deux corbeaux sur lesquels venait s'appuyer la galerie qui enjambait le chemin d'accès actuel pour aboutir à une seconde tour située au nord-est ²⁹.

La charpente de la tour repose sur deux entrants croisés à la jonction desquels pénètre un poinçon. L'analyse dendrochronologique d'un des entrants a fourni une date d'abattage postérieure à 1487. La toiture est protégée par une couverture de feuilles métalliques.

4.1.3 Les maçonneries 300

Un massif quadrangulaire marque l'extension septentrionale du bâtiment. Le parement recouvert par de larges plaques d'enduits est difficilement abordable, cependant la nature des matériaux paraît assez hétérogène et leur mise en œuvre irrégulière. L'appareil se distingue de ce fait de celui des murs 100 et 400.

Cette partie du bâtiment n'a pas fonctionné initialement avec le refend 9 et la tour contre lesquels elle vient s'appuyer; on note effectivement l'absence de chaînage au point de contact entre les maçonneries 300 et 600. Sa construction se place donc après les modifications du début du XVI^e siècle, mais certainement avant la réalisation du plan de 1695.

4.1.4 Le mur 200

Le mur 200 correspond à une reprise du mur gouttereau oriental après la disparition de l'aile nord qui venait dans le prolongement des murs de

29. Une fois passée la porte 602, « il y a une petite galerie qui est audessus du passage de la basse cour qui conduit aussi à une petite tour où sont placés les lieux communs; laquelle galerie a été refaite à neuf du côté de la grande porte, en tout ce qui dépend de la charpente où il a été employé tout bois neuf, la retorché aussi à neuf. L'autre côté d'icelle galerie aussi réparée, et le planchet en entier fait à neuf en bois blanc. Dans laquelle il y a une fenêtre donnant sur la basse cour [...]. De là nous somme rentrés dans la petite tour contigüe où sont placés les lieux communs où il y a deux fenêtres [...]; le planchet réparé tout à neuf ». Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 13 v^o.

refend 8 et 9. Le parement, à cet endroit, se distingue nettement du reste du bâtiment par l'emploi de petites dalles de calcaires jaune; parfois des éléments en réemploi s'insèrent dans l'appareillage. Cette paroi est percée de diverses ouvertures : deux fenêtres à l'étage; une fenêtre et deux portes au rez-de-chaussée dont la plus récente correspond à la porte en briques ouvrant aujourd'hui sur la pièce E.

4.2 Description des espaces intérieurs

Le bâtiment est divisé transversalement, sur toute sa hauteur, par trois épais murs (7, 8 et 9) qui découpent l'espace en quatre pièces principales à chaque niveau. Verticalement, la répartition des volumes s'effectue de manière distincte de part et d'autre du mur de refend 8. La partie sud se divise verticalement en trois niveaux superposés : la cave, le rez-de-chaussée et un étage supérieur qui servait de grenier jusqu'à une période récente et qui donne accès aux combles et. Cet ensemble correspond à la partie la plus ancienne de l'édifice, bien qu'elle ait subi des modifications au fil des siècles. La partie nord est partagée en trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage et un grenier.

Il faut indiquer des différences de niveau entre les espaces situés de part et d'autre du mur de refend 8. Le sol des pièces E et F se trouve environ un mètre sous celui des pièces C et D. De même, à l'étage, les pièces J et K sont environ à 1,5 m sous celui du niveau des pièces G et H. Aucun accès n'a été observé entre les pièces J et H.

4.2.1 Les « caves »

Entre les murs 5 et 8, se développent trois caves en enfilade. L'accès à la première (cave B) se fait par une porte cintrée large de 3 m qui perce le mur 8 et s'appuie contre le gouttereau occidental. Les claveaux de l'arc présentent des traces de brettage. Cette ouverture est doublée d'un second cintre qui semble jouer le rôle d'arc de décharge. La porte est suffisamment large pour permettre de laisser entrer des charrettes, impliquant un accès vers l'extérieur par une rampe, ce qui diffère très fortement de l'organisation actuelle du bâtiment dont l'accès se fait depuis la pièce E.

La cave B

La première des caves présente un plan rectangulaire, longue de 11 m pour une largeur de 6,60 m. Les murs gouttereaux et de refend sont

chaînés et de même facture (assises régulières, moellons de calcaire sublithographique) (*fig. 7*). L'éclairage naturel provient de soupiraux récents en briques qui ajourent le mur gouttereau est. Deux soupiraux actuellement bouchés sont visibles dans le mur ouest. Ils sont sûrement d'origine: les pierres de taille des pieds droits étant intégrées aux assises du mur. Un ressaut, ayant reçu les solives du premier état du plafond planchéié, est visible dans la partie supérieure des murs gouttereaux. Ce mode de couverture permet de dégager un maximum d'espace et il est plus facile à mettre en œuvre³⁰. Par ailleurs, rien ne laisse penser que cette cave ait été voûtée à l'origine. Des perturbations semblent être liées à une reprise postérieure du plancher. Actuellement, six piles engagées en saillies de 30 cm par rapport au nu du mur soutiennent des poutres maîtresses soutenues dans leur milieu par des poteaux reposant sur des bases en pierre. Le buchage de moellons des gouttereaux et l'absence de chaînage entre certaines parties des piles et les murs laissent envisager qu'elles sont contemporaines d'une reprise du plafond. La pile nord du mur oriental, en briques, est quant à elle contemporaine. Les datations dendrochronologiques réalisées sur une des poutres indiquent un abattage des bois après 1413³¹.

On accède à la cave A par une porte pratiquée au milieu du refend 7; elle pourrait dater de la fondation de la commanderie. Le linteau, constitué de trois claveaux, repose sur deux corbeaux. Les pierres de tailles des pieds droits sont parfaitement intégrées aux assises du mur, ce qui exclu toute reprise. Le tour de la porte est entièrement chanfreiné. Cette dernière est surmontée par un arc de décharge.

La cave A

Cette seconde cave est longue de 7,30 m pour une largeur de 6,60 m. Comme dans la cave précédente, les maçonneries des différents murs sont similaires; refends et gouttereaux sont également chaînés. L'éclairage naturel provient d'un soupirail abimé ajourant le mur ouest. À l'extérieur, l'ouverture du soupirail est visible dans le mur 400, il semble intégré à la

30. Diane JOY, «Formes et fonctions des caves des maisons médiévales du Sud de la France», dans *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, vol. 2. Actes du colloque de Cahors des 6, 7 et 8 juillet 2006. Mémoire de la Société Archéologique du Midi de la France, hors série*, Toulouse (SAMF) 2008, p. 179-206.

31. Stéphane VENAULT, *Bar-sur-Seine (Aube). Pré-étude du bâti...*, p. 5.

maçonnerie. Dans la cave, les pierres des pieds droits sont également intégrées aux assises de moellons. Deux niches sont visibles dans le mur pignon et le gouttereau est, de même que des trous de boulins (?) sont aménagés au même niveau dans chacune des maçonneries.

Les solives du plafond planchéié reposent sur un ressaut aménagé dans la partie supérieure des gouttereaux; elles sont par ailleurs soutenues dans leur milieu par une poutre maîtresse engagée dans le mur de refend et le pignon et reposant sur un poteau. Le buchage des moellons ainsi que le recoupement par cette poutre d'un soupirail bouché dans le mur sud (*fig. 8*) indiquent une reprise du plafond, datable de la fin de la première moitié du XVIII^e siècle d'après la visite de 1747³².

L'entrée dans la dernière cave s'effectue par une brèche pratiquée à la base du pignon sud.

La cave N

Située à l'extrémité sud de la cave A, on accède à cette cave depuis un effondrement de la base du mur pignon sud du corps de logis. Elle est creusée dans les sables et grès du Valanginien et s'organise à partir d'un couloir central long de 7 m et large de 2 m desservant six alvéoles symétriquement opposées profondes de 1,20 m et larges de 2,30 m. Sous plafond, la hauteur est actuellement de 2,50 m.

La fonction de cette structure souterraine est sujette à discussion. La tradition et la mémoire collective locales la désigne sous le terme de « souterrain refuge » ainsi que le rapportent V. Alanièce et F. Gillet³³. Toutefois, les différents exemples de souterrains refuges étudiés récemment³⁴ montrent que ce type d'aménagement comprend généralement une ou plusieurs galeries desservant une ou plusieurs pièces dont l'accès est protégé par des portes, des chatières, des chicanes... On note également la présence d'éléments permettant d'accueillir des hôtes pour une période

32. « dans la cave de derriere, [...] il y a été posé une poutre et des grosses solives, toute de bois de chesne neuve, [...] entre lesquelle solives a été fait un palsonnage garni de terre glaise ». Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 12 r^o.

33. Valérie ALANIÈCE, François GILET, *Les templiers et leurs commanderies...*, p. 209-211; Jean-Claude Czmarra, *Templiers et Hospitaliers dans l'Aube*, Bar-sur-Aube, 2012, p. 20.

34. Xavier DUBILLOT, « Distré. Le Champ-Blanchard », dans Alain Valais (dir.), *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France. Tome 2: Notices*, Rennes (PUR), 2012, p.109-117; Alain Valais, « Distré. Les Murailles », *ibid.*, p. 119-140; Catherine Thooris-Vacher, « Saint-Hilaire-Saint-Florent, Saumure. Flines », *ibid.*, p. 207-223.

prolongée : bancs taillés dans le substrat, niches pour les lampes à huiles, puits, silos... Dans le cas d'Avallieur, il s'agit vraisemblablement d'une cave, destinée au stockage – des tonneaux pouvant être disposés dans les alvéoles. Des exemples similaires sont connus pour les commanderies normandes de Chanu, Saint-Vaubourg et Villedieu-sur-Grandvilliers ³⁵.

La période de réalisation de cette cave n'est également pas connue et reste sujette à débat. On peut néanmoins avancer qu'en aucun cas le creusement intervient dès l'origine de la commanderie ; le percement de la base du mur du pignon sud tendrait même à prouver le contraire. Malgré l'effondrement de la base du mur, rien dans l'étude de l'appareil n'a pas révélé de trace attestant de l'existence d'un arc de décharge qui aurait inmanquablement surmonté une ouverture permettant d'accéder d'une cave à l'autre. De plus, la présence d'une niche, située à un peu plus d'un mètre de hauteur par rapport à la base du mur et à l'aplomb du passage (*fig. 8*), semble devoir confirmer le fait que les bâtisseurs templiers n'ont pas creusé ni intégré l'entrée de la cave N dans le bâtiment. En effet, l'accès à cette niche n'aurait pas été possible si une ouverture avait été aménagée dans cette partie du mur. On peut donc exclure l'hypothèse selon laquelle cette cave ferait partie du réseau de caves de la fin du XIII^e siècle ; elle pourrait donc être antérieure ou postérieure à la construction de la commanderie.

V. Alanièce et F. Gilet envisagent une construction antérieure. Cette hypothèse se base sur une analyse spatiale des bâtiments templiers et leur organisation interne. Le corps de logis se développe sur un réseau de deux caves tout comme l'aile sud construite au cours de l'occupation templière ainsi qu'en témoigne le riche dépotoir des XIII^e et XIV^e siècles découvert dans l'une des caves ³⁶. Ils notent qu'il n'y a pas de liaison entre les deux réseaux de caves qui sont séparés par la cave N. Par ailleurs, leurs observations du parement sud du mur pignon méridional montrent « des restes de crépis usés par les intempéries [qui] attestent qu'à l'époque, ce mur était situé à l'extérieur » ³⁷. Une rupture dans les toitures du corps de logis et de son aile sud est en effet visible sur le plan du terrier de Jean de Fresnoy de

35. Michel MIGUET, *Templiers et hospitaliers en Normandie*, Paris (Ed. Comité des travaux historiques et scientifiques), 1995, p. 106.

36. Valérie ALANIÈCE, François GILET, *Les templiers et leurs commanderies...*, p. 207.

37. *Ibid.*, p. 208.

1695, ce qui laisse supposer qu'en cette fin de XVIII^e siècle aucune construction ne se situe au dessus de la cave N. Ceci implique néanmoins qu'au moment de la construction des bâtiments templiers l'existence de cette cave ait été connue ou qu'un élément de surface en matérialisait l'emplacement. Si la cave N devait être antérieure à la commanderie, l'effondrement du mur dévoilant fortuitement l'accès pourrait être lié à une érosion de la voûte de cette cave.

Enfin, il ne faut pas exclure la possibilité d'une réalisation tardive (XIX^e-XX^e siècle) avec un percement, certes peu soigné, de la base du mur pignon, suffisamment bas pour ne pas risquer de déstabiliser le bâtiment. Le fait que le boyau central de la cave N vienne jusqu'à l'aplomb du mur peut étayer cette hypothèse; le creusement de la cave A à la fin du XIII^e siècle aurait révélé cette structure aux bâtisseurs templiers dans l'hypothèse d'une construction antérieure.

La question de la datation de cette partie de la commanderie ne pourra être résolue que par la réalisation de fouilles ou sondages archéologique dans les caves A et N.

4.2.2 *Le rez-de-chaussée*

La pièce C

Au sud, se trouve une grande pièce de 7,40 de long pour 7 m de large. Malgré la présence d'enduit, les maçonneries des murs gouttereaux et du mur pignon présentent des caractéristiques similaires aux murs des caves. Il faut donc envisager leur contemporanéité.

Le mur oriental est percé d'une petite porte moulurée (103) ainsi que d'une étroite fenêtre (104). Le mur occidental est ajouré d'une petite ouverture ébrasée et d'une large fenêtre à croisillons (410). Cette dernière semble reprendre une ouverture antérieure dont les pieds droits et le coussiège sont intégrés à la maçonnerie. Dans l'angle sud-est, une ouverture quadrangulaire est pratiquée dans l'épaisseur du mur; elle est obturée comme semble l'indiquer un bouchage observé à l'extérieur (407). Dans le pignon sud, une porte a été aménagée. Seule l'ouverture reprise par la fenêtre 410 semble être contemporaine du premier état du bâtiment.

Le mur de refend 7 n'est pas chaîné aux gouttereaux. Il est constitué de moellons calcaires aux assises régulières proches de ceux observés dans les autres maçonneries de la pièce. Les corbeaux d'une hotte de cheminée sont

encore en place dans la maçonnerie. L'accès vers le reste du bâtiment (pièce D) s'effectue par une porte ébrasée installée à l'extrémité est du mur de refend. Des claveaux encastés dans la partie ouest de ce mur semblent témoigner de la présence d'une seconde ouverture aujourd'hui obturée.

Le plafond de la pièce est soutenu par deux poutres maîtresses qui reposent sur des corbeaux arrondis terminés frontalement d'un bandeau. Les poutres sont flanquées de solives chanfreinées sur lesquelles reposent les lambourdes. Il est probable que le plancher ait été modifié ultérieurement. En effet, il oblitère la partie supérieure des fenêtres 104 et 410 et entame l'un des pieds droits de cette dernière.

Les auteurs du compte-rendu de visite de 1747 indiquent qu'« etans entrés dans la grande chambre [...] où il y a une cheminée, une grande croisée du costé du passage et une demi du costé du donjon [...]. Avons remarqué que le planché a été fait à neuf en planches de bois de chesne »³⁸.

La pièce D

On accède à cette pièce depuis la pièce C par une porte aménagée à l'extrémité est du mur de refend 7. Cette pièce de 11 m de long, contenue entre les refends 7 et 8, est divisée par des cloisons qui ont réorganisé l'espace intérieur.

Un couloir transversal est ainsi délimité débouchant à l'est et à l'ouest sur deux portes opposées montées en briques (403 et 110 entrées principales de la ferme, postérieur à 1850). Cette pièce est éclairée par les fenêtres 106, 107 et 413, les deux dernières étant attribuables au XV^e-XVI^e siècle. L'entrée a pu s'effectuer par la porte 112 à partir du XV^e-XVI^e siècle, mais la présence de papier peint a empêché toute observation des maçonneries.

Une imposante cheminée se trouve contre le mur de refend 7. Elle a conservé sa hotte qui repose sur des piles moulurées à bases prismatiques (XVI^e siècle).

Si le plafond enduit n'a pu être observé avec précision, l'emplacement des trois poutres maîtresses a néanmoins pu être décelé. Ces poutres reposent sur des corbeaux similaires à ceux de la pièce précédente.

38. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 13 r^o.



Fig. 7 - Détail de l'appareil de la cave B
(angle du mur de refend 8 et du mur gouttereau est).
Cliché C. Roms, INRAP.



Fig. 8 - Accès à la cave N par une ouverture pratiquée à la base du mur pignon sud.

Au XVIII^e siècle, la pièce D renferme « la grande cuisine où il y a deux grandes croisées[...], l'une donnant sur la cour du donjon [...] et l'autre croisée donnant sur le passage de la basse cour [...]; un potageer autour duquel est un cercle de fer avec des réchauts, laditte cuisine pavée en pierre dure presque toutte à neuf ». À côté, il y a « une petite salle à manger, separée de la cuisine par une cloison de bois où il y a une croisée »³⁹.

La pièce E: la « chambre au four »

L'accès à cette pièce se fait par une porte aménagée dans le mur gouttereau est.

Longue de 8,80 m, la pièce a été récemment divisée par de petites cloisons de bois. Une cheminée est appuyée contre le mur 9 comme en témoigne la présence d'un corbeau blasonné soutenant la hotte. Son fond est en partie éboulé. À gauche de la cheminée, dans l'âtre, l'ouverture d'un four récent est visible dans la cloison à pan de bois. Le fond du four obstrue la porte menant au rez-de-chaussée de la tour (pièce K). Un linteau orné du blason de Jean de Choiseul surmonte cette porte. L'observation du mur de refend 9 est compliquée par la présence d'enduit. Le mur gouttereau oriental, percé d'une fenêtre et d'une porte, a été construit récemment, lors de la destruction de l'aile nord. Deux petites ouvertures (411) éclairent la pièce depuis l'ouest.

Au XVIII^e siècle, et probablement dès la création de cette partie du grand corps de logis, il s'agit de « la grande chambre à four, éclairée par une fenêtre qui a son jour sur le passage de la basse cour [...], où il y a une cheminée de pierre sous laquelle est l'embouchure du four »⁴⁰.

La pièce F

On entre dans cette pièce, large de 5,20 m, par une porte ouvrant sur la cour. Les maçonneries visibles des murs présentent un appareil irrégulier de moellons calcaires de nature diverse. Une porte, à l'extrémité est du mur de refend 9 et actuellement bouchée, permettait une circulation entre les pièces E et F. Une fenêtre à meneaux, en partie bouchée, ouvre sur le nord tandis qu'une seconde (302) donne sur l'est. Cette dernière correspond à une ancienne porte, aux pieds-droits en pierre de taille,

39. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 12 v^o.

40. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 13 r^o.

condamnée dans sa partie inférieure. Une porte de facture récente donne sur le rez-de-chaussée de la tour.

Le plafond est constitué de deux poutres maîtresses, disposées nord/sud. Des solives chanfreinées masquent les contacts avec les lambourdes. L'absence de quelques solives contre le mur 9, entre les deux poutres maîtresses, correspond certainement à une trémie qui témoigne de la présence passée d'une cheminée.

Cet espace réduit était vraisemblablement subdivisé en trois parties. Derrière la chambre au four, se trouve « une autre [pièce] appelée le poisle, où est la voute du four, éclairée par une grande fenêtre »⁴¹. À côté, il y a une pièce « ditte la chambre à lessive, où il y a une cheminée, [...] et [une] petite fenêtre », une petite laiterie « et attenant encore une autre petite chambre joignant la porte d'entrée »⁴². Toutes ces pièces sont « pavées en pierre dure et carelées en briques à l'exception de la petite laiterie où il y a un terrier »⁴³, et le dessus desdites chambres et laiterie sont planchées »⁴⁴.

La pièce L

Le premier niveau de la tour correspond à un espace circulaire de 2,80 m de diamètre au sol de terre irrégulier. Les murs enduits d'un badigeon blanc sont montés avec des moellons calcaires variés ; les assises sont peu régulières. Deux ouvertures en vis-à-vis sont visibles bien que celle du sud soit bouchée. Elles correspondent aux deux canonniers observables à l'extérieur.

La base de la tour abrite un « cabinet » au XVIII^e siècle où l'on entre depuis la chambre au four⁴⁵.

4.2.3 Le niveau supérieur

On accède aujourd'hui aux pièces G et H par un escalier de bois tournant situé dans l'angle sud-est de la pièce C. C'est également un escalier de bois qui monte aux pièces J et K depuis l'angle nord-est de la pièce D.

41. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 12 r^o-v^o.

42. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 12 v^o. La mention d'une porte d'entrée indique-t-elle un accès direct depuis la basse-cour à cette laiterie ?

43. La présence d'un sol en terre pourrait inciter à situer la laiterie dans la pièce E. En effet, la porte par laquelle on accède actuellement à la pièce E donne sur un espace en terre battue. De plus, c'est dans cette partie du bâtiment le seul espace sans source de lumière.

44. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 12 v^o.

45. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 12 r^o.

La pièce G

À l'heure actuelle, cette pièce comme la suivante sert de grenier et donne immédiatement accès aux combles du XIX^e siècle. Elle est de mêmes dimensions que la pièce C qu'elle surmonte.

L'étude des maçonneries démontre une homogénéité entre les murs gouttereaux et la partie inférieure du pignon sud (jusqu'au ressaut). Comme pour la pièce C ou bien les caves A et B, les maçonneries, aux assises régulières, sont montées avec des moellons calcaires. L'angle sud-ouest, seul conservé, atteste d'un chaînage entre le mur pignon et le gouttereau ouest. Le haut des murs gouttereaux est repris avec un appareil de petits moellons calcaires irréguliers mis en place lors de la reconstruction de la charpente au XIX^e siècle.

Dans la partie supérieure du pignon, on note une différence dans les modules des moellons qui sont plus épais, les assises sont très régulières. Cette différence de modules de pierres et la présence d'un ressaut peuvent indiquer une reprise de la partie supérieure du pignon ou bien un changement dans l'approvisionnement. Ce ressaut qui élargit le mur de 5 à 10 cm a pu servir au soutien des poutres du plancher d'un étage disparu qui se serait alors trouvé 2 m au-dessus du plancher actuel. Contre ce mur, se trouve des plaques d'enduit peint, réparties sur une surface assez large pour pouvoir en restituer le décor général. Il s'agit d'un faux appareil formé de doubles joints peints en rouge sur fond blanc. Au centre de chaque appareil se trouvait une fleur rouge à cinq pétales (*fig. 9*). En partie supérieure, quelques traits courbes paraissent indiquer un changement de motif. Les traces d'enduits ne semblent pas s'étendre en-deçà du ressaut, ce qui tendrait à confirmer la présence d'un plancher dont les solives reposeraient sur ce dernier. Ces enduits sont datés de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle ⁴⁶. Une petite porte est venue, sans doute à une époque récente, percer le pignon sud. Elle est de facture identique à celle observée dans la pièce C.

Le mur de refend 7 n'est pas chaîné aux gouttereaux bien qu'il présente un parement de facture proche. L'absence ce liaisonnage pourrait témoigner d'une construction postérieure aux murs gouttereaux et au pignon sud. Le conduit de la cheminée de la pièce C est visible dans le refend. Par ailleurs, une grosse dalle calcaire disposée horizontalement de

46. Renseignement oral donné à S. Venault par M.-G. Caffin (Université de Bourgogne).



Fig. 9 - Détail de l'enduit peint du mur pignon sud.
Cliché C. Roms, INRAP.



Fig. 10 - Faux joints blancs sur fond rose conservés dans l'ébrasement de la baie 409.
Cliché C. Roms, INRAP.

chant peut témoigner de l'existence à cet étage d'une cheminée dont la sole serait à environ 2 m au-dessus du sol actuel. À l'extrémité est du mur, est aménagée une porte au moment de la pose du plancher actuel, ainsi qu'en témoignent les moellons buchés. Elle permet d'accéder à la pièce H.

Au XVIII^e siècle, se trouve une petite chambre équipée d'une cheminée dans laquelle logent les domestiques. Elle est « éclairée par une fenêtre qui donne sur la cour, et avons remarqué que le planchet a été réparé en bois blan [...] »⁴⁷.

La pièce H

Il n'y a pas d'interruption dans les murs gouttereaux entre cette pièce et la précédente. Ils sont également repris dans leur partie supérieure lors de la pose de la charpente. Là encore, on note l'absence de chaînage entre les gouttereaux et le refend 7 sur lequel s'appuie un conduit de cheminée. Le mur de refend 8 n'a pu être étudié que de loin en raison du mauvais état du plancher, ce qui n'a pas permis d'observer la présence ou non de chaînage avec les gouttereaux. Il semblerait que comme pour le pignon sud la partie supérieure soit construite avec des moellons plus grands que pour la base de la maçonnerie. Des traces d'enduit blanc puis rose sont conservées sur les murs.

En 1747, dans cet espace se trouvent une petite « anti chambre, où il y a un jour qui donne sur la cour du donjon, [...] le planchet a été fait à neuf en briques [...]. Plus avant est une chambre à cheminée boisée avec deux placards à porte [...], deux petites croisées [...]; le plancher de la ditte chambre fait à neuf en bois de chesne »⁴⁸.

La pièce J

On accède à cette pièce par l'escalier qui se trouve dans l'angle nord-est de la pièce D. La présence d'enduit de plâtre sur les murs empêche d'en avoir une bonne lecture.

Cette pièce est éclairée à l'est par deux fenêtres et, à l'ouest, par une fenêtre simple ébrasée et la baie à croisillons 409. Des traces de badigeon, laissant apparaître de faux joints blancs sur fond rose, sont conservées dans l'ébrasement de la baie (*fig. 10*). Ce type d'enduit serait daté du XV^e voire

47. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 14 v^o

48. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 14 r^o-v^o.

même du XVI^e siècle. Une autre ouverture semble se dessiner sous les enduits à la base du mur de refend 8. Elle est obturée et ne semble pas très ancienne.

Une porte qui se trouve dans l'angle nord/ouest donne accès à la tour. Elle est surmontée d'un linteau sculpté d'un blason similaire à celui figurant sur le linteau de la porte du rez-de-chaussée de la tour. Une autre ouverture à gauche de cette porte semble se dessiner (présence d'un pied-droit en pierre de taille) dans l'épaisseur du gouttereau ouest. Bien qu'aucune ouverture même rebouchée n'ait été observée à l'extérieur, peut-être faut-il y voir une fenêtre d'un état antérieur.

Le plafond est soutenu par deux poutres maîtresses aux angles moulurés. Ces poutres ont été datées par dendrochronologie de la fin du XV^e siècle (postérieur à 1485). Les solives forment une trémie le long du mur de refend 9 afin de laisser le passage du conduit d'une cheminée en partie visible dans le mur 9. À droite de celle-ci, une porte, récemment ouverte, donne dans la pièce K.

Plusieurs espaces cohabitent dans cette pièce au XVIII^e siècle, une «galerie» dans laquelle «il y a une grande croisée [...]. Icelle carlée de brique qui a été aussi réparée» et qui dessert plusieurs pièces des espaces J et K. il y a également une chambre «éclairée par une grande fenêtre qui a son jour sur le passage de la basse cour, où nous avons decouvert que laditte chambre est carlée en caro neuf de terre cuite et posés avec un coully de chaux et de bon mortier de chaux et de sable, que l'ancienne cheminée qui menacoit ruine a été desmoslie et rebastie à neuf, en chauffe pense, en pierre de taille et ornaïlles du pays que les murs ont été réparés rendus et blanchis [...]. Joignant laditte chambre est un grand cabinet où il y a une demie croisée [...]. Ledit cabinet carelé à neuf en briques, les murs rendus [...] et blanchis dans tout le pourtour d'iceluy»⁴⁹.

La pièce K: la «chambre rouge»

Des cloisons récentes forment un petit espace dans l'angle nord-est. Les murs sont enduits de plâtre, empêchant toute observation de l'appareil. La pièce est ajourée par une fenêtre à l'est et une autre au nord. Une petite baie aujourd'hui obturée, surmontée d'une accolade, perce le mur à l'extérieur (303).

49. Arch. dép. Aube, 31 H 280, 1747, fol. 14 r^o.

Une cheminée est accolée au mur 9. Le manteau est constitué de simples colonnes engagées qui supporte une hotte massive. Le plafond enduit ne laisse apparaître que les poutres maîtresses qui sont parallèles aux murs gouttereaux.

Cette pièce est appelée au XVIII^e siècle « chambre rouge », « il y a une cheminée de pierre de taille et deux croisées [...], et planchet fait à neuf, ainsy que le foyer en pierre dure ».

De cette chambre, on accède à la tour, par une porte encadrée de pierres de taille.

La pièce M

Le mur de ce second niveau de la tour de 2,80 de diamètre est percé d'une fenêtre (602) et de deux petites ouvertures similaires en vis-à-vis. L'étude du mur extérieur montre que la fenêtre 602 correspond à une porte en partie bouchée.

V. La charpente

La charpente qui a pu être parfaitement étudiée dans les pièces G et H correspond à un type de ferme à panne, calées à l'aide de chantignolles et de tasseaux fixés sur les arbalétriers. Certains chevrons sont maintenus par une fiche qui s'appuie sur les pannes. Des chevrons longs ont été remplacés par deux chevrons courts qui se juxtaposent l'un en dessous de l'autre. Ces chevrons sont systématiquement agrippés aux pannes par des fiches et on peut penser que ce système d'accroche correspond à une phase de réfection.

La partie sommitale des murs sur laquelle sont posés les entrails a fait l'objet d'une reprise sur une hauteur de 0,40 m. Cette reprise s'interrompt au niveau de la pièce J ; les poutres maîtresse du plafond faisant alors office d'entrait. La charpente est datée par dendrochronologie de 1828.

VI. Étude des pierres à bâtir

L'observation macroscopique des pierres mises en œuvre dans les maçonneries par Cl. Colleté a contribué à caractériser certains états du bâtiment. Par ailleurs, elle a permis de déterminer l'usage spécifique de certains de ces calcaires régionaux.

6.1 Les calcaires du Tithonien

Les calcaires du Tithonien (ancien Portlandien) sont les plus représentés. Ainsi, les moellons mis en œuvre dans les murs de l'état 1 et 2 ont été taillés dans des calcaires sublithographiques de couleur beige à grise, à grains très fins, à cassure lisse et conchoïdale et aux arêtes tranchantes. On les retrouve également de manière ponctuelle dans les maçonneries postérieures à l'état 2.

Ces calcaires ont été extraits dans des carrières proches de Bar-sur-Seine. Les prospections pédestres et les sources historiques attestent de l'existence de carrières dans lesquelles ces types de calcaires ont tirés au Moyen Âge ⁵⁰. C'est le cas de la carrière d'Aigremont (com. de Bourguignons) mentionnée en 1218 ⁵¹. Par ailleurs, une carrière a été localisée à proximité de la commanderie, dans la forêt à l'intersection du Val Barthélémy et du Val Verrière ⁵².

6.3 Les calcaires de l'Hauterivien

Ces calcaires ont été utilisés sous forme de moellons grossiers dans les parties de la commanderie des états 3, 4 et 5. Il s'agit de calcaires beige jaunâtre riches en oolithes ferrugineuses miliaires ovalaires aplaties rousses.

Si les carrières ne sont pas identifiées, elles restent voisines de la commanderie ; il s'agit d'un matériau local.

6.2 Le calcaire de Tonnerre (Oxfordien supérieur-Kimméridgien inférieur)

Le calcaire de Tonnerre est un calcaire très blanc, très pur. Le faciès le plus fréquemment observé à Avalleur est celui d'un calcaire cryptocristallin, crayeux et tendre, à structure grumeleuse assez hétérogène avec des fossiles de gastéropodes (nérinées). Il est exploité dans le sud de l'Aube, aux Riceys où l'existence de carrières est attestée par les sources historiques aux XIII^e et XVI^e siècles ⁵³. Ce calcaire a été employé en pierre de taille dès

50. Cédric ROMS, « La pierre dans la construction monumentale troyenne au XVI^e siècle : choix des matériaux et stratégie d'approvisionnement », Livraisons d'histoire de l'architecture, n°16, 2^eme semestre 2008, p. 19-31.

51. Arch. dép. Aube, G 2592, 1218.

52. Kateline DUCAT, *La chapelle de la commanderie templière d'Avalleur...*, p. 76.

53. Voir note page suivante.

la fin du XIII^e siècle dans les pieds-droits et chapiteaux de la porte de la cave, ainsi que des éléments de fenêtre (coussiège). Au XVI^e siècle, il est utilisé pour la réalisation de l'encadrement des ouvertures, de la cheminée de la pièce D ou les canonniers de la tour. Des bancs plus fins et moins hétérogènes ont fourni les matériaux mis en œuvre dans la cheminée de la pièce C ainsi que certains blocs de la cheminée de la pièce D.

VII. Propositions de phasage et premières conclusions

Cette étude a permis de faire le point sur les différents problèmes que pose le bâtiment en termes d'évolution et de fonctionnement. Nous expliciterons ici les principales questions que suscitent les observations et proposerons quelques éléments de réponses.

7.1 *Que reste-t-il du bâtiment d'origine ?*

En accord avec les études précédentes⁵⁴, nous convenons que le bâtiment résulte de deux grandes phases de constructions : un état initial qui date de la fondation de la commanderie dans le dernier tiers du XIII^e siècle et une phase au XVI^e siècle qui correspond à une refonte du bâtiment. Il faut également envisager la possibilité de modifications importantes entre les XIII^e et XVI^e siècles.

7.1.1 *État 1 : fin xiii^e siècle*

De l'état initial, il était convenu qu'il ne restait que les caves et peut-être quelques éléments de la base des murs porteurs. La porte de facture ancienne, à la jonction des caves A et B, tend à prouver que ces caves remontent sans doute à l'origine de la commanderie.

En ce qui concerne les murs porteurs (6, 100, 400 et peut-être 8), il se pourrait que ces derniers aient été conservés sur la totalité de leur élévation jusqu'au XIX^e siècle contrairement à l'hypothèse qui évoque une complète reconstruction au XVI^e siècle sur les bases de la cave. En effet, l'étude pierre à pierre révèle d'abord une similitude dans les techniques de maçonnerie

53. Charles LALORE, « Chartes de l'abbaye de Mores (Aube) », dans *Mémoires de la société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, tome XXXVII, Troyes (Dufour-Bouquot), 1873, p. 5-107, n° 72 ; Arch. dép. Aube, G1578, 1508-1509, fol. 108 v°, 152 v°.

54. Valérie ALANIÈCE, François GILET, *Les templiers et leurs commanderies...* ; Stéphane VENAULT, *Bar-sur-Seine (Aube). Pré-étude du bâti*.

employées pour la cave et celles des élévations: nature du matériau, mode d'assemblage, module des moellons, mortier...

Par ailleurs, un examen détaillé des maçonneries a montré que la fenêtre 104 (datée stylistiquement du XVI^e siècle) est postérieure au mur 100: elle lui est donc postérieure. Il faudrait vérifier si le cas peut être confirmée pour les autres ouvertures de la même période. D'autre part, on note que les contours de la fenêtre 410 ont été fortement remaniés, et même si ces reprises sont récentes, elles dénotent des points de faiblesse qui résultent peut-être de remaniements plus anciens. Dans la pièce C, cette même fenêtre semble reprendre une ouverture plus ancienne dont le coussiège et les pieds-droits sont les vestiges. On remarque également le montage irrégulier des blocs des montants de la fenêtre 413 qui semblent avoir été taillés de manière à s'agencer avec les assises du mur. De même, quelques blocs au-dessus du linteau de cette fenêtre se distinguent de par leur nature du reste de la maçonnerie. Par ailleurs, la fenêtre 409 paraît appartenir à une reprise importante (412) du pan de mur 400. Enfin, l'appareil de la tour se distingue du reste du mur gouttereau. Il reste à vérifier si le mur 9 présente le même appareillage que la tour.

On objectera à cette hypothèse qu'il ne reste certes aucune trace des ouvertures de la fin du XII^e siècle, mais peut-être sont-elles à découvrir (les enduits masquent encore de grands pans de l'élévation) et certaines ont été reprises lors des travaux de l'état 3.

7.1.2 État 2: des reprises intermédiaires (xiii^e-début xv^e siècle)?

L'observation des élévations des murs pignons et de refend montre des différences dans les maçonneries pouvant laisser supposer des reconstructions ou tout du moins des interruptions de chantier.

Les murs de refend

C'est le cas des murs de refends 7 et 8 qui ne sont pas chaînés avec les murs gouttereaux en élévation bien qu'ils le soient dans les caves. Ceci pourrait conforter l'idée d'une reprise postérieure, notamment lors des modifications du début du XVI^e siècle (état 3). Toutefois, l'appareil est similaire à celui observé dans les maçonneries de l'état 1 et diffère de celui des parties attribuables à l'état 3. En revanche, la question de savoir si ces murs sont contemporains de l'état initial ou bien s'ils correspondent à une réorganisation intérieure postérieure (état 2) reste ouverte. L'état actuel de l'étude du bâtiment ne permet pas de trancher.

Le mur pignon sud

Dans la partie supérieure du mur pignon 6, une différence de régularité des assises et de la dimension des moellons est observable. Ce changement d'appareil pose question. Faut-il y voir une interruption du chantier avec un changement d'approvisionnement en pierre à bâtir ou une reprise des pignons avant la fin du XIII^e siècle? Les modifications dans la partie sommitale des murs gouttereaux lors de la pose de la charpente au XIX^e siècle ne permettent pas de savoir si cette différence d'appareil était également observable dans les maçonneries est et ouest.

Néanmoins, l'idée d'une pérennité de ce mur sur une élévation importante au XVI^e siècle se justifie par la conservation des enduits. Ceux-ci, datés de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle, indiquent que le pignon était encore en élévation au XVI^e siècle. De ce fait, on peut s'interroger sur l'état du bâtiment juste avant la rénovation au XVI^e siècle. Une construction en état de ruine aurait-elle permis la préservation des enduits? On peut donc envisager une conservation des maçonneries du corps de logis au moment des modifications, a priori très localisées, du XVI^e siècle.

7.1.2 État 3: les aménagements du début xvie siècle

Au début du XVI^e siècle, sous l'impulsion de Jean de Choiseul, l'ensemble du bâtiment fait l'objet d'une restructuration importante avec le percement de nouvelles ouvertures et une réorganisation de l'espace.

C'est à cette époque que la tour est édifiée. Sa construction a entraîné une reprise du mur gouttereau occidental et probablement de la partie septentrionale du logis de la fin du XIII^e siècle. Le mur 9 a dû faire office de gouttereau pour l'aile nord probablement construite à cette époque. Les murs de certaines pièces devaient être recouverts d'un badigeon figurant de faux joints blancs sur fond rose.

Les planchers ont sans doute été rénovés au même moment, notamment celui de la cave B daté d'après 1413 et reposant sur des piles engagées ajoutées à cet effet.

C'est également la période où de nouvelles cheminées sont appuyées contre les murs de refend, à l'image de la cheminée monumentale de la pièce D.

7.1.3 État 4: les aménagements du xvie siècle

Après la construction de la tour et du mur 9, le grands corps de logis est agrandi vers le nord. En effet, la terminaison septentrionale du bâtiment est dressée contre l'ancien mur gouttereau 9. L'absence de chaînage avec la tour laisse également envisager une construction postérieure. Néanmoins, la fenêtre à meneau ouvrant le mur pignon semble indiquer une seconde campagne de construction au xvi^e siècle.

7.1.4 État 5: les deniers aménagements

La fin du xviii^e siècle et le milieu du siècle suivant ont connus des transformations qui ont fortement modifié la commanderie. L'aile nord est abattue et la façade est réassignée avec la mise en place du parement de bouchage 200. Probablement dans le même temps, la charpente du grand corps de logis est abaissée. Son installation, avant 1850, a entraîné la démolition et la reprise des parties sommitales des murs gouttereaux médiévaux.

7.3 Les problèmes d'altitude et de circulation

Dans la pièce C, le ressaut d'une dizaine de centimètres situés au pied des enduits contre le mur pignon sud pourrait démontrer la présence d'un étage à ce niveau (*fig. 11*). On peut restituer à cet étage une hauteur comparable à celle de la cave (3 m) à moins qu'il ne faille considérer que la hauteur ne soit similaire à celle du rez-de-chaussée (5 m).

Si ce niveau de plancher correspond certainement à celui qui existait à la fin du xiii^e siècle, se pose alors le problème de savoir si cet étage a perduré au xvi^e siècle ou si l'abaissement du niveau de plancher intervient dès la restauration de Jean de Choiseul.

L'idée de préservation de l'étage au niveau du ressaut peut se justifier par le fait que le plafond actuel de la pièce C vient mordre l'arc intérieur des baies 410 et 104. De même, dans la pièce D, l'aspect monumental de la cheminée est diminué par le plafond qui écrase la hotte. Cependant, il faut souligner que ce genre d'imperfections ne dénote pas forcément une reprise et que le plafond a pu très bien être conçu de cette façon dès l'origine du projet.

Les comptes-rendus de visites du xviii^e siècle, font état dans cette partie du corps de logis d'un étage et d'un grenier. On pourrait donc exclure, l'hypothèse de l'abaissement de l'étage dès l'état 3 bien que les poutres

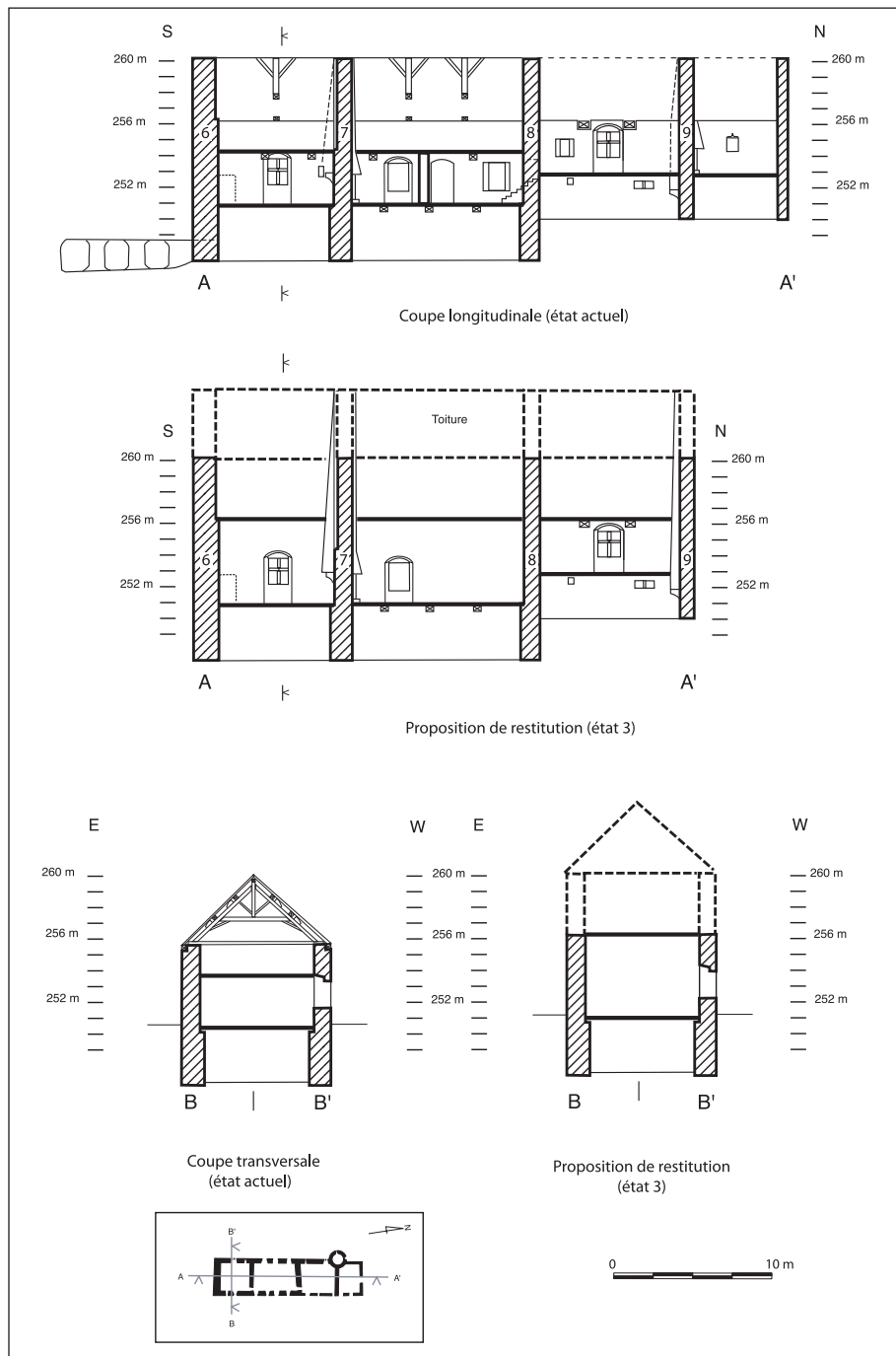


Fig. 11 - Essai de restitution des étages au XVI^e siècle.

DAOS. Venault, INRAP.

maîtresses du plafond des pièces C et D reposent sur des corbeaux qui paraissent anciens; ils seraient alors en position secondaire. Seule une datation dendrochronologique des poutres des pièces C et D fournirait une datation valable de l'installation du plafond.

Dans la partie du début XVI^e siècle, au nord du mur 8, les niveaux de sol présentent des altitudes différentes de ceux de la partie d'origine, ce qui soulève des questions quant à la circulation intérieure. La lecture des comptes-rendus de visite du XVIII^e siècle laisse à penser que tous ces sols sont sur le même niveau, ce qui n'est pas le cas. Rien n'indique de modification dans les planchers des pièces J et K, bien au contraire. De plus aucune ouverture n'a été observée dans le mur de refend 8. Quant aux pièces E et F, il est probable que leur aménagement ait entraîné un surcreusement des niveaux de sols médiévaux et une modification de l'accès aux caves. Il faut donc envisager une circulation dans cette partie du bâtiment depuis l'aile nord, dont la construction est probablement contemporaine, et l'absence de communication avec le corps de logis au sud du refend 8.

VIII. Quelles perspectives de recherche pour l'avenir?

Si les grandes étapes de construction du bâtiment ont pu être identifiées et s'il a pu être démontré que le logis de la fin du XIII^e siècle est en grande partie conservé, les questions restent nombreuses et nombre d'hypothèses restent à étayer pour véritablement saisir l'évolution architecturale de la commanderie. Les réponses ne pourraient être apportées que par une intervention d'archéologie du bâti sur l'ensemble de l'édifice.

Il faudrait dans un premier temps procéder au levé d'un plan précis de chaque étage et réaliser diverses coupes longitudinales et transversales. Une étude précise des élévations s'imposerait également avec des relevés pierre à pierre non seulement aux endroits qui posent problème mais également aux emplacements qui présentent un appareil homogène, notamment pour les murs de la fin du XIII^e siècle – représentatifs des techniques de construction employées à cette période et constituant un échantillon de comparaison avec d'autres bâtiments de la région. Il faudrait à cette occasion opérer des sondages dans les maçonneries, désobstruer les ouvertures bouchées et enlever les enduits extérieurs et intérieurs en portant un regard vigilant à ces derniers, susceptibles de masquer des peintures et des badigeons anciens.

Par ailleurs, une campagne de prélèvements dendrochronologiques systématiques dans de nombreuses pièces de bois des plafonds et des charpentes permettrait d'affiner la datation de l'édifice – notamment le plafond du rez-de-chaussée dont la date de mise en place reste encore une énigme.

À cette étude du bâti du corps de logis, il faudrait envisager celle des constructions en cours de disparition et une fouille du reste de la commanderie et de la basse-cour. Au-delà des vestiges visibles et/ou connus par la documentation écrite, l'intervention préventive de 1998 permet également de rappeler la présence probable de vestiges enfouis méconnus à ce stade de l'étude du site. Leur prise en compte serait susceptible d'apporter des données nouvelles précisant l'origine, l'organisation et de l'évolution de la commanderie, la nature de ses activités (agricoles et autres) et, enfin, connaître l'extension et à la nature de l'espace funéraire.

Enfin, il faut dans un avenir très proche tout mettre en œuvre pour arrêter les dégradations du corps de logis (mise hors eau et hors vent) et préserver les enduits peints du XIII^e-XIV^e siècle. Il conviendrait également d'envisager un prélèvement systématique et localisé des bois de construction devant être remplacés dans le cadre de la préservation de l'édifice.

